

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23131312***ale,
l,**Déposé / Reçu le****05 OCT. 2023****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 458 339 252****Nom****(en entier) : Ilya Prigogine asbl****(en abrégé) :****Forme légale : asbl****Adresse complète du siège : Campus de la Plaine - Bâtiment HA, Boulevard du Triomphe accès 2,
CP 220/01, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Démissions et décès - Nominations**

A. L'Assemblée générale de l'asbl Ilya Prigogine, réunie régulièrement le 15 juin 2023 et le quorum étant atteint, a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Meeus, membre de l'Assemblée générale et administrateur au Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a, au cours de la même réunion, validé la candidature de Monsieur Philippe Malfait, née le 19 septembre 1956 à Bruxelles et domicilié au 286 Rue de Verrewinkel à 1180 Bruxelles, proposée par le groupe 3 en remplacement de Monsieur Philippe Meeus, à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration, reprenant ainsi le mandat en cours de celui-ci débuté le 14/06/2018.

Désormais le Conseil d'Administration se compose comme suit :

BARDAXOGLU Nicole, administrateur;
BETTENS Michel, administrateur;
CARPENTIER Alain, administrateur;
CASTELEIN Pierre, Secrétaire général;
COETS Patrick, Trésorier;
MAES Michel, administrateur;
MAHIEU Jean Luc, Président;
MALFAIT Philippe, administrateur;
MONS Willy, administrateur;
POSTIAUX Nadine, administrateur;
POQUET Andrée, administrateur;
ROGEMAN Yves, administrateur;
TERMONIA Arnaud, administrateur;
VANHERWEGHEM Jean-Louis, Vice-Président.

Désormais l'Assemblée générale acte sa nouvelle composition comme suit:

ANTIERENS Christine,
BARDAXOGLU Nicole,
BELOT Jean-Luc,
BETTENS Michel,
CARPENTIER Alain,
CASTELEIN Pierre,
COECKELBERGHS Ralph,
COETS Patrick,
GORAY Eddy,
HAEMELS Carine,
MAES Michel,
MAGERMAN Françoise,
MAHIEU Jean Luc,
MALFAIT Philippe,
MONS Willy,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



MOSER Muriel,
POSTIAUX Nadine,
POQUET Andrée,
ROGGEMAN Yves,
TERMONIA Arnaud,
VAN BEVER Dan,
VAN CUTSEM Chantal,
VANHERWEGHEM Jean-Louis,
VERBIST Janine.

B. L'assemblée générale a également décidé de donner mandat au Conseil d'administration pour effectuer le marché public relatif au renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes pour les exercices comptables 2024, 2025 et 2026.

Conformément à l'article 31 des statuts, l'asbl est valablement représentée par deux administrateurs, en l'occurrence Monsieur Jean Luc Mahieu, Président du Conseil d'administration, et Monsieur Pierre Castelein, Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2023 - Annexes du Moniteur belge